Saint Germain bouclesdeseine
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

www.saintgermainbouclesdeseine.fr
environnement@casgbs.fr
01 30 09 75 36

COLLECTE DES DÉCHETS
2022 ▪ MAREIL-MARLY

Les collectes sont assurées toute l'année, y compris les jours fériés.

★ ORDURES MÉNAGÈRES

Habitat pavillonnaire :
Lundi/Vendredi

Habitat collectif :
Lundi/Mercredi ★/ Vendredi

● PAPIERS ET EMBALLAGES RECYCLABLES

Mercredi

NOUVEAU !

À partir du 1er janv. 2022, tous les emballages et papiers se trient.
+ d'infos : mémo tri en p.4

■ VERRE

Jeudi
en semaine paire

Pour commander ou faire réparer vos bacs :
0 805 294 900
(Appel gratuit à partir du 01/01/2022)

JANVIER			FÉVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN		
S 1			M 1	◆		M 1			V 1	★		D 1			M 1	★●	
D 2			M 2	★●		M 2	★●		S 2			L 2	★	18	J 2	■✖	
L 3	★	1	J 3	✖		J 3	✖		D 3			M 3	▲		V 3	★	
M 4			V 4	★		V 4	★		L 4	★	14	M 4	★●		S 4		
M 5	★●		S 5			S 5			M 5	▲◆		J 5	■✖		D 5		
J 6	✖		D 6			D 6			M 6	★●		V 6	★		L 6	★	23
V 7	★		L 7	★	6	L 7	★	10	J 7	■✖		S 7			M 7	▲	
S 8	✖		M 8			M 8			V 8	★		D 8			M 8	★●	
D 9			M 9	★●		M 9	★●		S 9	✖		L 9	★	19	J 9		
L 10	★	2	J 10	■		J 10	■		D 10			M 10	▲		V 10	★	
M 11			V 11	★		V 11	★		L 11	★	15	M 11	★●		S 11	✖	
M 12	★●		S 12	✖		S 12	✖		M 12	▲		J 12			D 12		
J 13	■		D 13			D 13			M 13	★●		V 13	★		L 13	★◆	24
V 14	★		L 14	★	7	L 14	★	11	J 14			S 14	✖		M 14	▲	
S 15			M 15			M 15	▲		V 15	★		D 15			M 15	★●	
D 16			M 16	★●		M 16	★●		S 16			L 16	★	20	J 16	■	
L 17	★▲	3	J 17			J 17			D 17			M 17	▲		V 17	★	
M 18			V 18	★		V 18	★		L 18	★	16	M 18	★●		S 18		
M 19	★●		S 19			S 19			M 19	▲		J 19	■		D 19		
J 20			D 20			D 20			M 20	★●		V 20	★		L 20	★	25
V 21	★		L 21	★	8	L 21	★	12	J 21	■		S 21			M 21	▲	
S 22			M 22			M 22	▲		V 22	★		D 22			M 22	★●	
D 23			M 23	★●		M 23	★●		S 23			L 23	★	21	J 23		
L 24	★	4	J 24	■		J 24	■		D 24			M 24	▲		V 24	★	
M 25			V 25	★		V 25	★		L 25	★	17	M 25	★●		S 25		
M 26	★●		S 26			S 26			M 26	▲		J 26			D 26		
J 27	■		D 27			D 27			M 27	★●		V 27	★		L 27	★	26
V 28	★		L 28	★	9	L 28	★	13	J 28			S 28			M 28	▲	
S 29						M 29	▲		V 29	★		D 29			M 29	★●	
D 30						M 30	★●		S 30			L 30	★	22	J 30	■	
L 31	★	5				J 31						M 31	▲				

Pour recevoir des alertes et sortir vos bacs le bon jour, téléchargez l'appli boucle_tri

SORTIE DES BACS ET DES ENCOMBRANTS

La veille après 19h

▲ DÉCHETS VÉGÉTAUX

Janvier / Février
pas de collecte

À partir du 15 mars
Mardi
de chaque semaine

Collecte des sapins :
collecte en porte-à-porte
le lundi 17 janvier

◆ ENCOMBRANTS

Mardi 1 février
Mardi 5 avril
Lundi 13 juin

✖ DÉCHETS TOXIQUES

de 10h à 13h
et de 14h à 18h
1er jeudi du mois
à la déchetterie mobile
de Saint-Germain-en-Laye

✖ APPAREILS ELECTRIQUES (DEEE)

le 2ème samedi
de chaque mois
à la déchetterie mobile
de Saint-Germain-en-Laye

Déchetterie mobile
Boulevard de la Paix
Parking du Viaduc
78100 Saint-Germain-en-Laye
01 30 09 75 36

Saint Germain bouclesdeseine
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

www.saintgermainbouclesdeseine.fr
environnement@casgbs.fr
01 30 09 75 36

COLLECTE DES DÉCHETS
2022 ▪ MAREIL-MARLY

Les collectes sont assurées toute l'année, y compris les jours fériés.

JUILLET			AOÛT			SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DÉCEMBRE		
V 1	★		L 1	★	31	J 1	✖		S 1			M 1	▲ ◆		J 1	■ ✖	
S 2			M 2	▲		V 2	★		D 2			M 2	★ ●		V 2	★	
D 3			M 3	★ ●		S 3			L 3	★	40	J 3	■ ✖		S 3		
L 4	★	27	J 4	✖		D 4			M 4	▲		V 4	★		D 4		
M 5	▲		V 5	★		L 5	★	36	M 5	★ ●		S 5			L 5	★	49
M 6	★ ●		S 6			M 6	▲ ◆		J 6	■ ✖		D 6			M 6	▲	
J 7	✖		D 7			M 7	★ ●		V 7	★		L 7	★	45	M 7	★ ●	
V 8	★		L 8	★	32	J 8	■		S 8	✖		M 8	▲		J 8		
S 9	✖		M 9	▲		V 9	★		D 9			M 9	★ ●		V 9	★	
D 10			M 10	★ ●		S 10	✖		L 10	★	41	J 10			S 10	✖	
L 11	★	28	J 11	■		D 11			M 11	▲		V 11	★		D 11		
M 12	▲		V 12	★		L 12	★	37	M 12	★ ●		S 12	✖		L 12	★	50
M 13	★ ●		S 13	✖		M 13	▲		J 13			D 13			M 13	▲	
J 14	■		D 14			M 14	★ ●		V 14	★		L 14	★	46	M 14	★ ●	
V 15	★		L 15	★	33	J 15			S 15			M 15	▲		J 15	■	
S 16			M 16	▲		V 16	★		D 16			M 16	★ ●		V 16	★	
D 17			M 17	★ ●		S 17			L 17	★	42	J 17	■		S 17		
L 18	★	29	J 18			D 18			M 18	▲		V 18	★		D 18		
M 19	▲		V 19	★		L 19	★	38	M 19	★ ●		S 19			L 19	★	51
M 20	★ ●		S 20			M 20	▲		J 20	■		D 20			M 20	▲	
J 21			D 21			M 21	★ ●		V 21	★		L 21	★	47	M 21	★ ●	
V 22	★		L 22	★	34	J 22	■		S 22			M 22	▲		J 22		
S 23			M 23	▲		V 23	★		D 23			M 23	★ ●		V 23	★	
D 24			M 24	★ ●		S 24			L 24	★	43	J 24			S 24		
L 25	★	30	J 25	■		D 25			M 25	▲		V 25	★		D 25		
M 26	▲		V 26	★		L 26	★	39	M 26	★ ●		S 26			L 26	★	52
M 27	★ ●		S 27			M 27	▲		J 27			D 27			M 27	▲	
J 28	■		D 28			M 28	★ ●		V 28	★		L 28	★	48	M 28	★ ●	
V 29	★		L 29	★	35	J 29			S 29			M 29	▲		J 29	■	
S 30			M 30	▲		V 30	★		D 30			M 30	★ ●		V 30	★	
D 31			M 31	★ ●					L 31	★	44				S 31		

★ ORDURES MÉNAGÈRES

Habitat pavillonnaire :
Lundi/Vendredi

Habitat collectif :
Lundi/Mercredi ★/ Vendredi

● PAPIERS ET EMBALLAGES RECYCLABLES

Mercredi

NOUVEAU !

À partir du 1er janv. 2022, tous les emballages et papiers se trient.
+ d'infos : mémo tri en p.4

■ VERRE

Jeudi
en semaine paire

Pour commander ou faire réparer vos bacs :
0 805 294 900
(Appel gratuit à partir du 01/01/2022)

Pour recevoir des alertes et sortir vos bacs le bon jour, téléchargez l'appli boucle_tri

SORTIE DES BACS ET DES ENCOMBRANTS

La veille après 19h

▲ DÉCHETS VÉGÉTAUX

Mardi

◆ ENCOMBRANTS

Mardi 6 septembre
Mardi 1er novembre

✖ DÉCHETS TOXIQUES

de 10h à 13h
et de 14h à 18h
1er jeudi du mois
à la déchetterie mobile
de Saint-Germain-en-Laye

✖ APPAREILS ELECTRIQUES (DEEE)

le 2ème samedi de chaque mois
à la déchetterie mobile
de Saint-Germain-en-Laye

Déchetterie mobile
Boulevard de la Paix
Parking du Viaduc
78100 Saint-Germain-en-Laye
01 30 09 75 36

Saint Germain bouclesdeseine
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

MON COIN INFOS

LA DÉCHETTERIE

Déchetterie mobile

Boulevard de la Paix - Parking du Viaduc
Saint-Germain-en-Laye - 01 30 09 75 36

Ouvertures :
Mardis, jeudis et samedis
De 10h à 13h et de 14h à 18h

Fermetures :
Les jours fériés légaux
1er janvier, lundi de Pâques, 1er et 8 mai, jeudi de l'Ascension, lundi de Pentecôte, 14 juillet, 15 août, 1er et 11 novembre, 25 décembre.

Les utilisateurs doivent obligatoirement présenter un justificatif de domicile (quittance EDF ou loyer...) et une carte d'identité. Les artisans, commerçants et tout autre professionnel ne sont pas admis sur le site.

Déchets acceptés :

- *Plâtre, gravats, métaux, mobiliers usagés, déchets végétaux .*

- *Déchets toxiques (uniquement le 1er jeudi du mois), cartouches d'imprimantes, huiles de vidange, peintures, pesticides, piles...*

- *Appareils électriques (DEEE) (uniquement le 2e samedi du mois).*

L'APPLI

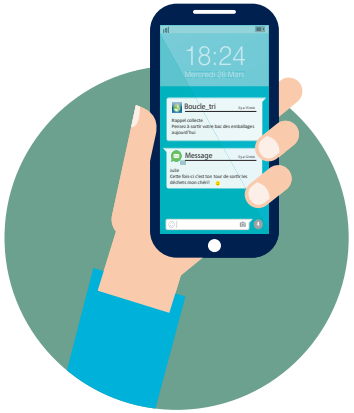

BOUCLE_TRI : l'appli anti-oubli !

Très intuitive, téléchargeable gratuitement, cette appli développée par l'Agglo vous permet de :

- *Connaître vos jours de collecte personnalisés*
- *Programmer des rappels pour sortir vos bacs au bon moment*
- *Consulter le guide du tri en ligne*
- *Recevoir des alertes en cas de problème de collecte (intempéries, grèves etc.)*

LE COMPOSTAGE

Déchets végétaux, épluchures, restes de fruits et légumes, filtres en papier, marc de café, sachets de thé, fleurs fanées, essuie-tout, serviettes et mouchoirs en papier... : passez au compostage !

L'Agglo propose des composteurs à prix réduit et une initiation pour acquérir les bonnes pratiques.

> ***Pour bénéficier de cette offre, inscription en ligne :***

www.casgbs.fr

rubrique "Vivre ici
> Réduire mes déchets
> Le Compostage"

Saint Germain bouclesdeseine
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

MON MÉMO TRI

À PARTIR DU 1ER JANVIER 2022, TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT

PAPIERS & CARTONS + EMBALLAGES EN MÉTAL + BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

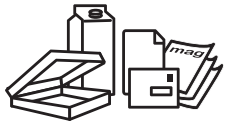

Tous les cartons : aplatis, même salis. Tous les papiers : ni déchiquetés ni froissés.

Ne pas mettre : *essuie-tout, mouchoirs en papier et masques chirurgicaux >> Ordures ménagères.*

Même tout petit, le déchet en aluminium ou en acier sera recyclé !

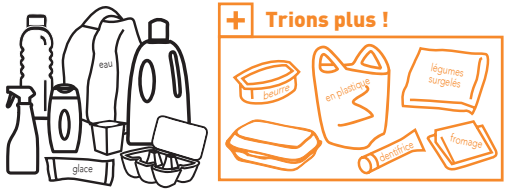

Laissez les bouchons vissés, ils seront recyclés !

Faut-il laver les emballages ? *Non, c'est inutile car ils seront lavés en usine de recyclage ! Il suffit simplement de bien les vider pour qu'ils ne souillent pas les papiers-cartons.*

VERRE

Bouteilles, bocaux et pots.

Pensez à retirer :

Couvercles ***>> Bac emballages***

Bouchons en liège ***>> Points d'apport*** www.planeteliege.com ***>> Ordures ménagères***

ENCOMBRANTS

Collecte en porte-à-porte

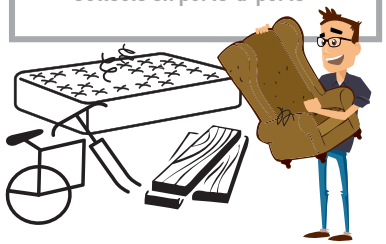

Gros objets (métal, plastique, bois...), mobilier, matelas, moquette...

La limite de dépôt est de 2 mètres et de 50 kg par objet pour un volume total de 3m³.

Ne sont pas collectés : vitres, miroirs, gravats, palettes, déchets toxiques et appareils électriques (DEEE)

DÉCHETS VÉGÉTAUX

Collecte en porte-à-porte

Tailles, feuilles, pelouse, branchages...

Maximum par dépôt

1 bac + 4 sacs (ou fagots)
ou
pas de bac >> 7 sacs (ou fagots)

Laisser ouvert

Ne pas jeter avec les végétaux

APPAREILS ÉLECTRIQUES (DEEE)

Dépôt en magasin ou déchetterie

Électroménager : réfrigérateurs, congélateurs, petits appareils électriques, écrans, téléphones, ampoules à économie d'énergie, tubes fluorescents...

Ces objets contiennent des éléments toxiques. Ils doivent être traités dans une filière spécialisée.

Non collectés lors des encombrants

DÉCHETS TOXIQUES

En déchetterie ou en point de collecte

Batteries, cartouches d'imprimantes, huiles de vidange, peintures, pesticides, piles, radiographies, solvants, produits d'entretien dangereux (aérosols type décapant four, déboucheurs canalisations, alcool à brûler, white spirit, répulsifs...)...

TEXTILES

Borne à textile ou déchetterie

Propres et secs (même abîmés). À mettre dans un sac.

Vêtements, linge de maison, chaussures par paire et attachées, petite maroquinerie (sacs à main, ceintures)...

>> Points d'apport
www.refashion.fr

Réalisation : tempsReel.fr - Impression sur papier recyclé : Deskbouis Gréisil - décembre 2021